

RÉGIONS : «La Constitution est moche»

Date de parution: Samedi 25 juin 2005

Auteur: Cynthia Gani

GENEVE. Le comité citoyen qui milite pour une révision totale de la charte cantonale intensifie sa mobilisation.

Même la télévision s'était déplacée pour filmer l'événement. Pas étonnant: un présentateur vedette du téléjournal de la TSR s'adressait, depuis le parc des Bastions, à la population genevoise. Avec une dizaine de personnalités apolitiques, David Rihs participait, vendredi, à la conférence de presse du comité citoyen «Une nouvelle Constitution pour Genève». Comme les autres, il a dit son ras-le-bol des blocages qui paralysent le canton. «Au parlement, on assiste à un engluement des discussions. Les élus n'ont plus de bonnes idées, mais seulement des raisons de flinguer celles des autres.»

Cela fait déjà plus d'un mois (LT du 11.05.2005) que des professeurs d'université, des hauts fonctionnaires et des acteurs de la vie culturelle genevoise se sont constitués en comité pour sortir Genève de son marasme. Ils ont rédigé un manifeste pour une révision de la charte cantonale, qui a déjà recueilli plus de 140 signatures. Ils ont aussi créé un site Internet* pour informer de leur démarche. Le mode d'emploi qu'ils défendent? Il faut élire une assemblée constituante, et lui donner quatre ans pour rédiger une nouvelle Constitution.

Au départ, les membres du mouvement sont partis d'un constat: Genève ne tourne plus rond. Les citoyens ne font plus confiance à leurs autorités, les institutions politiques sont inadaptées et empêchent les prises de décision. Et surtout, la Constitution cantonale, vieille de 158 ans, ne remplit plus son rôle de contrat social.

Illisible et obsolète

Vendredi, ils ont expliqué comment, au quotidien, la crise des institutions genevoises les empêche d'avancer. Et en quoi une révision totale de la Constitution serait salutaire. Pour le syndicaliste Ian Doret, «on bute toujours sur la même difficulté: les relations entre l'Etat et les communes. Il faut revoir la répartition des compétences entre les municipalités et le canton, puis mettre à plat la question fiscale: certaines communes donnent beaucoup plus que d'autres».

L'avocate Dominique Burger affirme que les citoyens rencontrent «de nombreuses difficultés pour accéder à la justice. Les procédures sont longues et les tribunaux sont engorgés. Une révision de la charte cantonale permettrait de définir ce que l'attend des pouvoirs judiciaires, et de quels moyens veut-on les doter».

Le constat le plus sévère est dressé par le professeur de droit constitutionnel Andreas Auer. Pour l'instigateur du comité citoyen, «la Constitution genevoise est moche. Elle s'est tellement enlaidie qu'elle est devenue illisible. De plus, certaines dispositions sont obsolètes, et d'autres manquent, comme le droit de grève».

L'association se revendique apolitique. Pour le politologue Pascal Sciarini, «le fait que le mouvement soit hors parti augmente sa légitimité. Ça permet aussi de dépasser la guerre de tranchées que mènent les élus».

Mais les membres du comité ont besoin du soutien des partis. Certains députés, comme le radical Pierre Maudet ou le Vert Antonio Hodgers, ont déjà adhéré au mouvement. Pour Andreas Auer, «l'objectif est de faire de la révision de la Constitution un thème majeur de la campagne d'octobre». Mais si les élus ne suivent pas, le comité citoyen lancera, en janvier 2006, une initiative populaire.

* <http://www.unenouvelleconstitutionpourgeneve.ch>